

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

EQUIPE

Directrice Générale
HEL Sophie

Directeur Général Adjoint
BOUBEGRA Rachid

Responsables de Secteur
DEL PRIORE Vincent
GUIDAT Sylvie
LAUCUSSE Ghislain
VANTILLARD Jean-Charles

Chargés de Projet - Coordinateur
PYTHON Nicolas

Chargées D'accueil
CAMPANER Julie
DITCHE Aurélie
THIERY Lina
TORTINIERE Alix
BURNOT Anne
LADINE Stéphanie

Chargé.es de Projet
GERTSCH Caroline
NOGUEIRA Juliette
BOIDIN Mathieu

Assistantes Administratives
DURUPT Chantal
QUERE Martine

Conseillers.ères
ATMANI YOUSSEFI Amel
AZANAI Rachid
BACH Florence
BARBA Emmanuelle
BERTIN Jerome
BONNETIER Modestie
BOULET Patricia
CAMPOLI Corinne
CAUCHIE Ludovic
COLIN Justine
DALI Fatma
DE MARTIN Agnes
DIKI PARE Veronique
FABIANELLI John

OURNET Estelle
FRANCOIS Marine
GERTSCH Francois
GERTSCH Caroline
GILLE Maud
GUILLAUME Mattea
KHODBIKHODZHA Diliara
KOSE Sylvie
LAOUER Ahmed
LEPAUL Catherine
LOUIS Charlotte
MICCICHE Paola
MIFSUD Johanna
NICOLAS SCHMITT Agnès
NUTZ Stephanie
PETIT Delphine
PIALAT Jessica
PILLOT Aude
POTIN Frédérique
RECEVEUR Nelly
RINGENBACH Laurence
SIBILLE Barbara
SIMON Sandrine
ZEDDAME Boukhalfa

Coordinateur de Gestion
PIERRON Jean-Philippe

Assistant Financier
PECHEUR Cyril

Chargé de Projet "Informatique"
LEBOEUF Charles-Emmanuel



SITUATION DES JEUNES

En 2020, suite à la crise du Covid-19, la situation sur le marché du travail se dégrade en France, notamment chez les jeunes. Selon la DARES, le taux d'emploi des 15 à 24 ans recule d'1,2 point, alors qu'il diminue seulement de 0,4 point pour les personnes âgées de 25 à 49 ans. Leur taux de chômage augmente de 0,9 point sur la même période.

Les jeunes accèdent à l'emploi, notamment les premiers emplois, en contrats courts ou en intérim. Or, l'ajustement de l'emploi en temps de crise se fait sur ces emplois. La DARES estime que sur les 700 000 destructions d'emploi enregistrées au premier semestre 2020, les trois quarts s'expliqueraient par des fins de CDD ou la fin des missions d'intérim.

le repli de l'emploi a particulièrement affecté les secteurs les plus "employeurs des jeunes": hôtellerie-restauration, commerce, culture, événementiel...). Les embauches ont baissé de 26,9% dans ces métiers.

Pour la Métropole du Grand Nancy, le mois de décembre 2020 a enregistré une hausse des inscriptions des jeunes (les moins de 26 ans) à Pôle emploi : +3,5 % par rapport à décembre 2019. Ainsi, le nombre de chômeurs jeunes s'établit à près de 3 700 personnes, soit plus de 120 chômeurs supplémentaires en un an.

La situation des jeunes sur le marché du travail est particulièrement affectée par l'effondrement économique que le pays a traversé en 2020 : en décembre, c'est la deuxième catégorie de chômeurs, avec les seniors, qui connaît la hausse la plus forte.

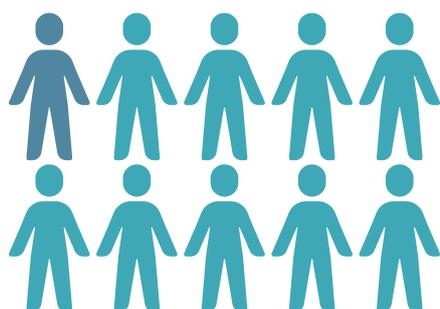
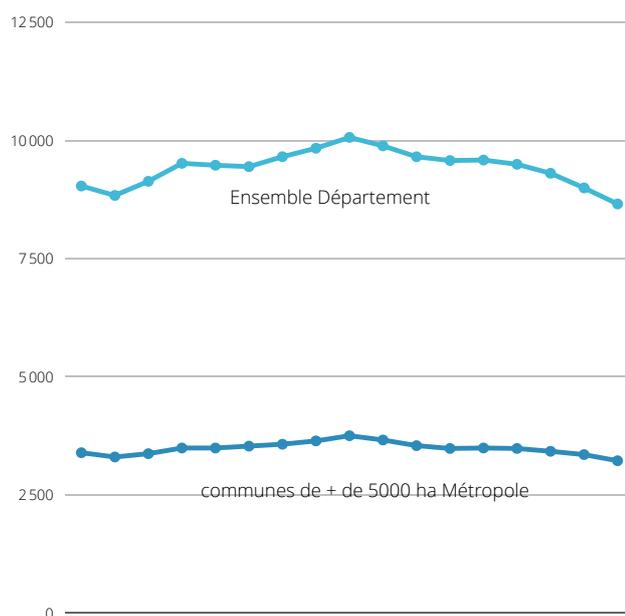
Le territoire de la Métropole du Grand Nancy compte 711 allocataires du RSA de moins de 26 ans, 5 147 allocataires de la prime d'activité de moins de 26 ans.

27,6%

TAUX DE CHOMAGE

Ce taux est de 28,3% sur le Grand Est

Nombre de demandeurs d'emploi 18-25ans
Janv2020 à mai 2021



Entre janvier 2020 et mai 2021, les courbes de l'évolution des demandeurs d'emploi des jeunes de - 26 ans du département et de l'ensemble des communes de plus de 5 000 habitants de la Métropole suivent relativement les mêmes tendances. Dans les 2 cas, le pic se situe au mois de septembre 2020, moins marqué en Métropole probablement en raison de la présence de divers amortisseurs socio-économiques (chantiers d'insertion, emploi public et associatif, ...).



CHIFFRES CLÉS

7 634

JEUNES NEET

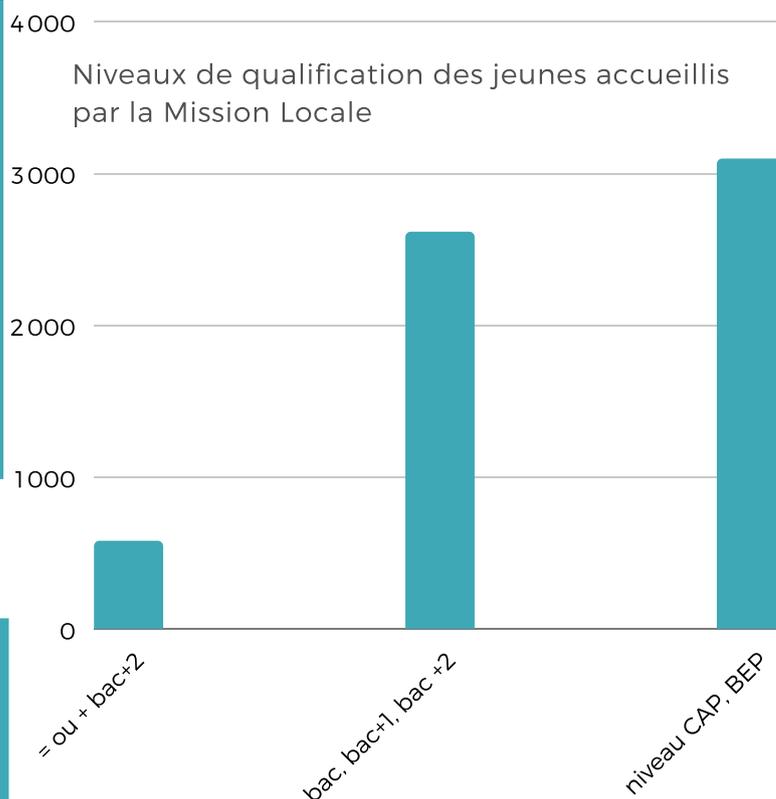
NEET tout jeune âgé de 16 à 25 ans qui n'est ni en études, ni en emploi, ni en formation.

6 277

JEUNES ACCUEILLIS
PAR LA MISSION
LOCALE DU GRAND
NANCY

4 405

JEUNES ACCOMPAGNES
avec un suivi intensif
et régulier



Depuis 6 ans, les jeunes de niveau Bac et + sont les plus nombreux. En 2020, ils représentent plus de 50 % des jeunes inscrits à la Mission Locale.



Près d'un jeune sur quatre inscrits à la Mission Locale (1 447 jeunes, 23 %) réside un des 8 quartiers prioritaires de la Métropole du Grand Nancy.

LES INVISIBLES

LE REPERAGE DES JEUNES

La Mission Locale couvre son territoire par 18 points d'accueil sur l'ensemble du territoire de la Mission Locale (7 en QPV) dont 6 antennes installées de façon permanente et 12 permanences régulières sont organisées dans les locaux des communes. La Mission Locale s'appuie également sur les partenaires locaux pour identifier les jeunes en demande d'accompagnement. Elle organise des rencontres collectives, des campagnes d'information et de communication, utilise les outils web et les réseaux sociaux prisés par les jeunes.



Le permis de conduire comme Chantiers éducatifs rémunérés ont été utilisés comme support attractif pour capter ces jeunes.

Le nombre de jeunes accueillis pour la première fois reste stable (2019 : 1671 et 2020 : 1614) malgré la crise sanitaire et ses conséquences, les premiers accueils ont très peu diminué. Il est néanmoins certain que ce contexte très particulier a accentué l'isolement de certains jeunes.

Par ailleurs, et concernant particulièrement les jeunes dits "invisibles", la Mission Locale a mis en place un dispositif inscrit dans le cadre d'un appel à projet régional qui repose sur une équipe mobile de médiateurs de proximité. 450 jeunes ont été identifiés dans ce cadre et ont été orientés vers les services les mieux adaptés à leurs besoins.



LA REMOBILISATION PASSE PAR

- Le travail sur la confiance et l'estime de soi
- Des consultations psychologiques
- L'accès aux droits
- La levée des freins sociaux (logement, santé, mobilité, ...).

L'ORIENTATION



378 JEUNES

ont participé au dispositif d'Accompagnement à l'Orientation Active (AOA) dont plus de 76 ont bénéficié d'une phase collective dans le cadre d'un atelier animé par deux conseillers.

En raison des conditions défavorables de la crise sanitaires, seuls 46% des jeunes ont effectué une immersion en entreprise afin de vérifier sur le terrain si leur choix était adapté, et s'ils ont le potentiel pour évoluer dans un métier ou un secteur professionnel.

Volonté et mobilité !

Sophie, 25 ans, possède un BAC littéraire et un BTS commerce international. Elle est bénéficiaire du RSA, inscrite à pôle emploi et à la Mission Locale. Elle a été accompagnée dans son orientation professionnelle pendant la période du confinement en 2020 et a décidé de s'orienter vers le métier de bijoutier.

Des stages ont été annulés du fait de la crise sanitaire et d'autres ont été validés.

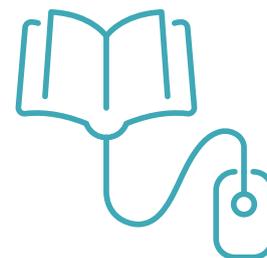
Après d'intenses recherches de centres de formation et d'écoles sur toute la France, et un accord de financement par Pôle Emploi, Sophie a décroché une place dans un centre de formation à Lyon pour un CAP « Arts et techniques de la bijouterie joaillerie » et suit cette formation depuis août 2020.

Un des premiers rôles des missions locales est de travailler avec les jeunes sur l'orientation et leurs projets. Certains jeunes savent avec précision ce qu'ils veulent faire et sont armés pour pouvoir accéder à l'emploi qu'ils envisagent. D'autres, en revanche, arrivent à la Mission Locale avec très peu de connaissances sur leurs projets et leurs souhaits et sont peu autonomes.. Dans ce cas, un certain nombre d'étapes doivent être mises en place pour chaque jeune : s'interroger sur ses intérêts, sur ses capacités, ses compétences, son besoin de se former... C'est ce que propose la Mission Locale dans le cadre de l'Accompagnement à l'Orientation Approfondie (AOA).

Ce dispositif est financé par le Conseil Régional Grand Est. Ce dispositif peut être mené en utilisant des phases collectives et individuelles.



MONTÉE EN COMPÉTENCES ET FORMATION



490 JEUNES

ont bénéficié d'une formation.

1867 jeunes (soit 42% des jeunes accompagnés) se sont vus proposés 4307 actes de services relevant de la thématique formation dont 1725 « info-conseil formation »



La formation des jeunes est un des moyens pour accélérer l'accès à l'emploi. C'est un enjeu social, mais également économique puisque la formation contribue largement à la compétitivité des entreprises, ce qui explique l'importance que lui accorde les pouvoirs publics. Ceux-ci n'ont jamais mis en place autant de moyens pour développer l'offre de formation.

Les équipes de la Mission Locale œuvrent au quotidien pour inciter et convaincre les jeunes de la nécessité de se former dans des secteurs porteurs.

Des ateliers et informations collectives, par le biais de l'Espace métiers, du comptoir de l'AFPA, de l'Ecole de la 2ème Chance viennent appuyer le travail mené dans le cadre des entretiens individuels.

Avec cela, le territoire est doté d'un appareil de formation très dense et bien diversifié. Malgré cet environnement favorable, les jeunes ne sont pas toujours enclins à accepter les propositions de formations. Sortis du système scolaire, ils assimilent spontanément la formation à un parcours scolaire.

De ce fait, et en raison d'autres paramètres liés à leur situation sociale, certains jeunes souhaitent entrer de suite sur le marché de l'emploi alors qu'ils manquent de qualification pour prétendre à l'emploi attendu.

il s'agit donc de restaurer la confiance et de réussir à démontrer tout l'intérêt de se qualifier.

ACCOMPAGNEMENT DES

PARCOURS D'INSERTION



4 405 JEUNES ACCOMPAGNÉS

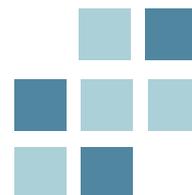
En 2020, 4 405 jeunes (4 191 jeunes sur toute l'année 2019), dont 990 jeunes habitant en QPV, ont bénéficié d'un accompagnement renforcé avec un diagnostic d'entrée approfondi, un suivi dans le parcours et des contacts réguliers.



Dans le cadre de ses missions de service public inscrites notamment dans le code du travail et le code de l'Education, la Mission Locale met en œuvre le droit à l'accompagnement (Garantie Jeunes, RSA, PACEA - Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie...), le droit à l'orientation (travail du projet professionnel) et le droit à la formation tout au long de la vie. Elle permet ainsi à chaque jeune de se former ou de se qualifier, d'obtenir des aides financières (Etat, Métropole - Fonds d'Aide aux Jeunes) et de trouver des solutions dans le cadre de leur vie sociale : accès aux droits, logement, santé, soins, déplacements - mobilité, citoyenneté, démarches administratives.

Melissa a 22 ans, vit à Dombasle et a obtenu un BAC Pro Gestion des Administrations en 2018. Recherches infructueuses malgré des efforts ininterrompus. Une courte expérience dans une collectivité a renforcé sa motivation et l'a confortée dans son projet professionnel, à la suite de quoi a positionné sur un emploi aidé dans une autre collectivité. Eu égard à son sérieux et sa détermination, son employeur a proposé de maintenir son contrat et de le pérenniser.

Un accompagnement intensif individuel et collectif



LA GARANTIE JEUNES

La Garantie jeunes est la forme d'accompagnement la plus intensive. L'entrée dans ce dispositif est décidée par une commission réunissant l'Etat et les partenaires locaux de l'emploi.

Pour rappel, la Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). Pendant une durée de 12 mois, les jeunes sont accompagnés par les équipes de la Mission Locale de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle et d'une allocation d'un montant de 497,01 € par mois.

Le jeune s'engage à s'investir dans un accompagnement intensif collectif et individuel de 12 mois basé sur la multiplication d'expériences en entreprise. Ce dispositif destiné aux jeunes sans soutien familial vise l'accès à l'autonomie et l'insertion professionnelle à travers une approche globale appréhendant les problématiques sociales (accès aux droits, logement, santé, mobilité, loisirs...).

795 jeunes ont bénéficié de la Garantie jeunes dont 407 jeunes entrés en 2020.

Parmi les 795 jeunes :

- 57,5% de jeunes hommes, 42,5% de jeunes femmes
- Seuls 182 jeunes sont hébergement autonome, 78 jeunes ont un véhicule.

En 2020, 389 jeunes ont accédé à un emploi dont :

- 69 jeunes en CDI
- 234 jeunes CDD
- 89 jeunes ont eu au moins un contrat d'intérim
- 14 jeunes ont intégré une mission de volontariat

432 jeunes ont fait l'expérience d'une immersion en entreprise d'au moins trois semaines.



Plus de

50%

de jeunes suivis dans la Garantie jeunes ont accédé à un emploi

Plus de

432

de jeunes ont fait l'expérience d'une immersion dans l'entreprise

Quentin, jeune de 22 ans, est entré dans la Garantie jeunes en février 2021. Hébergé temporairement par une amie en 2020, Quentin s'est retrouvé sans solution d'hébergement au mois novembre 2020. Après quelques passages en hébergement d'urgence, et avec l'aide du FAJ pour la prise en charge de quelques nuits d'hôtel, la Mission Locale lui a trouvé un logement qui lui donne satisfaction.

Quentin a fait quelques stages dans le métier d'agent d'accueil et a fini par être recruté par Sécuritest pour son sérieux et son professionnalisme avec, en plus, une proposition d'accompagnement pour l'obtention du permis de conduire.

LES SOLUTIONS

LES ACTES DE SERVICE

La Mission Locale a réalisé plus de 36 000 actes de services au profit des jeunes

40%

concerne l'accès à l'emploi

28%

concerne l'orientation

11%

concerne la formation

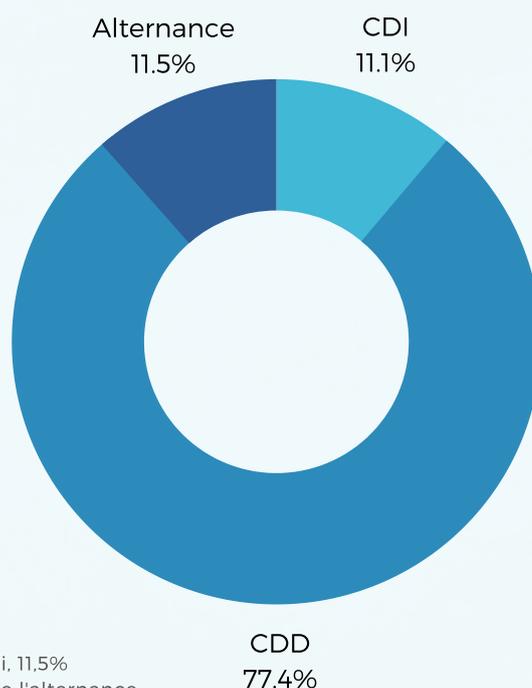


ACCÈS À L'EMPLOI

La Mission Locale a pour mission d'accompagner les jeunes pour leur autonomie, notamment en leur permettant d'accéder à un emploi.

En 2020, la Mission Locale a accompagné les jeunes pour la conclusion de:

1 936 contrats de travail



Parmi les jeunes qui ont accédé à l'emploi, 11,5% seulement d'entre eux ont choisi la voie de l'alternance. Ce chiffre est très bas au regard des objectifs des pouvoirs publics et des réseaux économiques.

SERVICE AUX EN ENTREPRISES

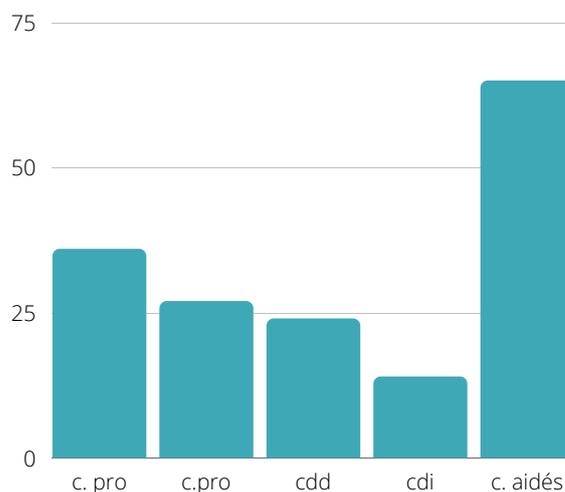
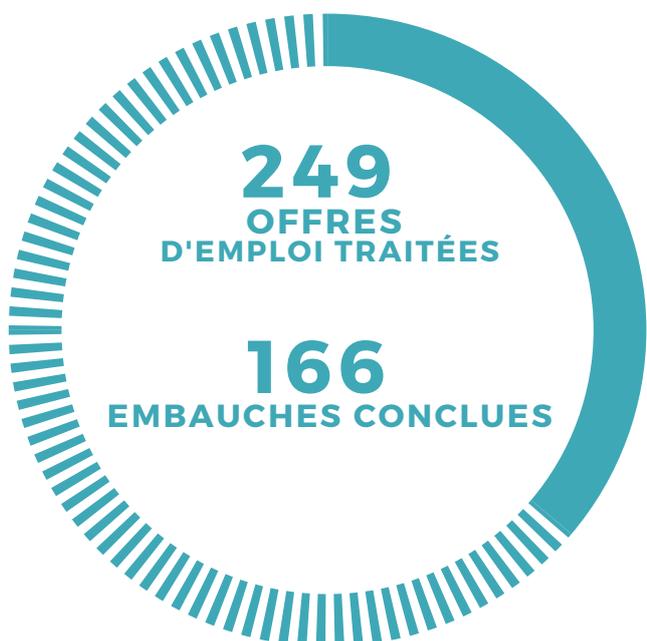
1 951 employeurs ont été prospectés par l'équipe "entreprises"

Afin de faciliter l'insertion dans l'emploi des jeunes et multiplier les opportunités d'accès à l'emploi, la Mission Locale a développé des services aux entreprises pour répondre à leurs besoins en recrutement (équipe entreprises). Dans le cadre de cette « équipe entreprises », la Mission Locale propose une offre de service « sourcing des jeunes » aux entreprises : elle analyse leurs besoins en recrutement, définit des profils de postes, identifie des candidats potentiels et propose une présélection de candidats. Elle propose des conseils et informations sur les aides à l'emploi, les mesures pour les jeunes ce qui permet notamment de déployer les mesures nationales ou régionales d'aide à l'emploi des jeunes (Contrat Unique d'Insertion - Contrat Emploi Compétences, Contrat Initiative Emploi, Contrats en alternance...).



La crise sanitaire a eu un impact très négatif sur les recrutements des secteurs les plus pourvoyeurs d'offres d'emploi pour les jeunes, restauration et vente notamment.

Cet baisse a été relativement amortie par une augmentation des recrutements dans les secteurs de la grande distribution et des services à la personne.



LA LEVE DES FREINS À L'EMPLOI

LE FOND D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Le FAJ, dotation de la Métropole du Grand Nancy, s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans qui rencontrent des difficultés dans leur insertion sociale et professionnelle. Il accorde des aides individuelles pour faciliter la réalisation de leur projet d'insertion des jeunes (au moment d'une prise d'emploi, au démarrage d'une formation ou d'une mesure telle la Garantie jeunes, pour la recherche d'emploi...).

Le FAJ finance (ou cofinance) également des actions collectives. A partir d'un diagnostic territorial, des orientations stratégiques et un plan d'action ont été proposés par la Mission locale du Grand Nancy (repérer et mobiliser des publics éloignés de l'offre d'insertion, se préparer à l'emploi, favoriser la mobilité).

En 2020, 297 demandes ont été déposées pour 276 demandes acceptées (pour 185 jeunes différents) :

- 35,14 % concernent des jeunes femmes,
- 54 % la tranche des 20/23 ans (aucun mineur, aucun jeune de plus de 25 ans),
- 61,23 % concernent des jeunes de niveau V et infra,
- 32,12 % des jeunes résident en QPV.

Outre le contexte économique complexe et exigeant, des freins importants rendent l'insertion des jeunes encore plus difficile. Pour y répondre, la Mission Locale met en place des actions pour :

-Améliorer l'accès au logement : identification des propositions d'hébergement et orientation vers la solution appropriée.

-Développer la mobilité : aide au permis, chèques mobilité.

-Renforcer l'accès à la santé : ateliers d'information et de prévention

-Travailler sur l'ouverture culturelle et la citoyenneté : découverte des pratiques culturelles, organisation et participation aux débats sur les thématiques d'actualité (laïcité, lutte contre les radicalisations).

MISSION LOCALE DU GRAND NANCY

88 Avenue du XXème Corps - 54000 NANCY - 03.83.22.24.00 - ml@mde-nancy.org
www.mde-ml-grand-nancy.org

